

ROGER TAUPIN

# Le vocabulaire du soldat français

DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



*préface  
du général  
Pierre Souque*

LOUBATIÈRES



**ABANDON** (n. m.). Dans un combat à l'épée, mouvement par lequel l'un des protagonistes quitte le fer pour aller à la parade.

**ABATAGE** (n. m.). Action induite par le grand ressort d'un fusil quand le chien tombe.

**ABATTIS** (n. m.). Moyen de défense constitué d'arbres abattus dont on dirigeait le branchage vers l'attaquant, le ou les troncs servant d'abri. Ce type de défense précaire ne pouvait être utilisé que pour retarder des poursuivants.

**ABDUCTION** (n. f.). Mouvement qui fait passer, dans une marche une ou plusieurs files de soldats vers l'arrière, en marquant le pas par exemple.

**ABOLLA** (n. f.). Manteau fait de toile mise en double et attachée par une broche sous le cou ou au haut de l'épaule. C'était un vêtement militaire de parade chez les Romains.

**ABOUTOIR** (n. m.). Petite courroie qui, dans la têtière, passe derrière les oreilles du cheval.

**ABREUVAGE** (n. m.). Parfois « abreusement ». Action de boire pour les animaux. Le règlement prévoyait que les chevaux devaient boire au moins deux fois par jour, mais jamais d'un seul trait.

**ABRIVENT** (n. m.). Abri de fortune que montaient les soldats le temps d'un bivouac. Durant la tragique retraite de Russie de 1812, nombre de Français tentèrent de s'y abriter.

**AC.** Sigle de : ancien combattant.

**ACCOLADE** (n. f.). Lors de la réception d'un chevalier, son père ou le seigneur qui l'armait lui appliquait un léger coup sur la nuque, c'était la collée. Le nom d'accolade signifiait aussi embrasser en passant le bras autour du cou. Le sens du mot évoluera : ne dit-on pas que M. de

Pontis (1583-1670) s'en vint accoler la cuisse du roi Louis XIII pour le remercier de ses bontés ?

**ACLOUET** (n. m.). Ancien nom donné aux ferrets des aiguillettes portées par les officiers de certains corps d'élite.

**ADJUDANT** (n. m.). Avant d'être un grade de la hiérarchie des sous-officiers, c'était un officier adjoint à un autre pour l'aider dans ses fonctions.

**ADJUDANT DE GARNISON** (n. m.). Officier généralement du grade de lieutenant détaché d'un corps de troupes pour être employé sous les ordres du major de garnison pour le seconder dans tous les détails du service. De fait, ils avaient remplacé les adjudants de place.

**ADJUDANT-GÉNÉRAL** (n. m.). Titre créé en 1790, devenu adjudant-commandant 1800, et correspondant comme grade et fonction à celui de colonel ou lieutenant-colonel d'état-major, qui lui fut substitué lors de la création du corps d'état-major en 1818.

**ADJUDANT-MAJOR** (n. m.). Au début des années 1900, c'était un officier du grade de lieutenant, plus souvent de capitaine. Dans l'infanterie, on comptait un adjudant-major par bataillon. Dans l'artillerie de l'époque, les fonctions d'adjudant-major étaient remplies par des capitaines en second au nombre de deux

par régiment. Dans la cavalerie, les fonctions de cet officier étaient assumées par le capitaine de semaine.

**ADL.** Au temps de la conscription, soldat servant au-delà de la durée légale. Cette position lui assurait une augmentation de solde.

**ADOUBEMENT** (n. m.). Antérieur à l'armure qui ne viendra qu'au xv<sup>e</sup> siècle, l'adoubement était un ensemble de défenses de corps que portait l'homme de guerre. C'était en général une tunique de grosse toile ou de cuir renforcée par des clous, des petites plaques de fer ou d'anneaux de métal.

**ADOUBER** (v.). C'était remettre solennellement au nouveau chevalier les pièces de son armement. Le cérémonial se présente dans sa plénitude au xii<sup>e</sup> siècle, depuis la veillée d'armes jusqu'à la remise de l'épée, des éperons d'or (en fait dorés), de l'écu de lance pour se terminer par la paumée.

**AÉRAL** (n. m.). Surnom donné à l'École supérieure d'aéronautique jusque dans les années précédant la seconde guerre mondiale.

**AÉRONAUTE** (n. m.). De « aéro » et de « nautés » : navigateur. Celui qui parcourait les airs à bord d'un aérostat. Le plus célèbre après les frères Montgolfier, inventeurs de l'aérostat, reste Blanchard, qui traversa la Manche en 1785.

**AÉRONAUTIE** (n. f.). Art de naviguer dans l'air (vers 1900).

**AÉRONAUTIQUE** (n. f.). Art de fabriquer des aérostats, mais aussi de se soutenir et de naviguer dans les airs.

**AÉRONEF** (n. m.). Si aujourd'hui toute machine volante est un aéronef, ce mot dans les années 1850 désignait un appareil imaginé par Transon qui consistait à associer deux ballons de forces ascensionnelles différentes dans le but d'atteindre des courants favorables et ainsi tenter de le diriger.

**AÉROPLANE** (n. m.). En 1900 ce mot définissait « une machine capable de se soutenir dans l'air sans être plus léger que celui-ci en vertu de la pression du vent sur des surfaces... » Ce nom sera remplacé au fil du temps par celui d'avion proposé par Clément Ader. Les tout premiers aéroplanes étaient dérivés des oiseaux, où le vol s'effectuait en battant des ailes... Puis ce fut l'hélice qui prit la relève... Dans l'ordre, la force appliquée a d'abord été musculaire puis remplacée par la vapeur, l'air comprimé, l'électricité... Malheureusement le poids de tous ces systèmes étant trop important comparé à la puissance engendrée, rendant le décollage pratiquement impossible. Rendons hommage aux précurseurs dont certains se ruinèrent, alors que d'autres y laissèrent la vie... Ader, Brui-gnac, Duroy, Lilienthal, Maxim... sans oublier Ludwig qui en 1897

présentait un appareil à la Société des ingénieurs civils... mais sans grand succès.

**AÉROSTAT** (n. m.). Ensemble constitué d'un ballon rempli d'un fluide moins dense que l'air et d'une nacelle destinée à l'emport de personnes. Souvent appelés ballons en raison de leur forme, les premiers aérostats étaient connus sous le nom de montgolfières du nom de leurs inventeurs les frères Montgolfier dont la première ascension date de 1783. Si dans leurs débuts les aérostats tenaient davantage du spectacle, l'idée d'une utilisation militaire ne tarda pas à poindre... Ainsi, le désir de reconnaître en temps de guerre les positions ennemies amena le commandement à créer une compagnie d'ingénieurs-conseils dès 1793. Une année plus tard, la bataille de Fleurus donnait, le 26 juin, l'opportunité d'observer les mouvements des Autrichiens et à Jourdan d'obtenir une victoire remarquée. Plus tard, les Russes tentèrent en 1812 de jeter des projectiles incendiaires sur l'armée française. Plus près de nous, durant le siège de Paris en 1870-1871, des communications régulières purent être établies avec la province au moyen de ballons qui passaient au-dessus des lignes ennemies. Gambetta alors ministre de l'Intérieur quittait Paris assiégé en ballon le 7 octobre 1870 pour rejoindre Tours et organiser la résistance contre l'envahisseur prussien.

**AÉROSTIER** (n. m.). Parfois aérostatier à l'origine. Soldat du corps créé en France pendant la Révolution pour la manœuvre des aérostats militaires.

**AÉROSTIER DE LA RÉPUBLIQUE** (n. m.).

Les frères Montgolfier ayant inventé l'aérostat, il faudra attendre dix années pour que le Comité de Salut Public, né de la Révolution s'intéresse à cette découverte dans l'intérêt de l'État. C'est ainsi que le 2 avril 1794, la Convention arrêta la création d'une Compagnie d'aérostatiers placée sous les ordres d'un capitaine nommé Coutelle. Ce précurseur devenait ainsi le premier officier d'aéronautique de tous les temps tous pays confondus. Le 3 mai 1794, la Compagnie rejoignait l'armée du général Jourdan aux prises avec l'agresseur autrichien. Le 2 juin 1784 avait lieu la première ascension militaire sous le feu de l'artillerie ennemie. Les renseignements ainsi obtenus par Coutelle et ses passagers, tels les généraux Maison, Morlot et Olivier devaient conduire à la victoire de Fleurus le 26 juin 1794.

**AFFAIRE** (n. f.). Combat localisé, engagement entre deux troupes. Le combat de Sidi-Brahim des 23, 24 et 25 septembre 1845 par le 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs d'Orléans et un escadron du 2<sup>e</sup> hussards contre 3 000 cavaliers d'Abd el-Kader venus du Maroc coûtèrent la vie à 340 Français. On parla longtemps de l'affaire de Sidi-Brahim.

**AFFIQUET** (n. m.). Généralement au pluriel. Parure, rubans, boucles qui seyaient aux grandes dames et aux courtisans, mais qui furent rejetés par les officiers de troupe.

**AFFÛT** (n. m.). Assemblage de pièces de charpente sur lequel on montait un canon et qui pouvait se déplacer au moyen de deux roues.

**AFFÛTER UN CANON** (v.). C'était ce que nous appelons aujourd'hui mettre en batterie.

**AFFÛT-TRAINEAU** (n. m.). Moyen adapté au transport des pièces d'artillerie pour le passage des Alpes (1796-1800).

**AIDE DE CAMP** (n. m.). Officier d'état-major attaché à un chef militaire pour le seconder dans toutes les activités du service.

**AIDE DE CHEVALERIE** (n. m.). Redevance que levait le seigneur à l'occasion de l'adoubement de son fils, comme participation aux frais de la cérémonie et des agapes qui s'en suivaient.

**AIDE-MAJOR** (n. m.). ♦ Dans l'armée de l'Ancien Régime, cet officier était chargé de seconder le major dans le commandement et l'administration d'un corps de troupe. Fonction qui devait disparaître par une ordonnance du 25 mars 1776. ♦ Avant 1928, les médecins militaires étaient appelés médecins-majors et leurs adjoints aides-majors.

**AIGLE** (n. m.). ♦ L'aigle réputé pour être un des plus grands oiseaux de proie, volant très haut, a servi d'enseigne militaire depuis l'Antiquité. C'était déjà l'emblème de Xénophon avant de devenir celui de la milice romaine et d'être adopté sous le consulat de Marius comme insigne des légions. L'emblème est remplacé par un *labarum* par Constantin lors de sa victoire sur Maxence... Et il faudra attendre près de huit siècles avant qu'il ne réapparaisse sur l'écu de Charles le Gros (839-888). Les empereurs allemands, se voulant les héritiers de Rome, revendiquent l'aigle au XI<sup>e</sup> siècle et le placent dans leurs armoiries. On le retrouve en Prusse, en Pologne en Russie. En France, Napoléon I<sup>er</sup> adopte ce symbole en montant sur le trône (2 décembre 1804). On le trouve depuis cette date jusqu'à Waterloo (1815) sur les monuments, les draperies, les uniformes, les étendards et drapeaux, doré pour l'armée, argenté pour la garde nationale. Durant cette période, le terme d'aigle remplace alors ceux de drapeau et d'étendard. L'aigle renaîtra de ses cendres durant le II<sup>e</sup> Empire, à ceci près que Napoléon III en fera modifier légèrement les formes. ♦ Aigle prend le féminin quand il s'agit de la femelle de du rapace, mais aussi à propos d'armoiries, d'étendards, d'enseignes militaires. Ainsi, « les aigles impériales précédaient le cortège ».

**AIGUILLE** (n. f.). Tige d'acier qui, dans les premiers fusils se chargeant par la culasse, comme le Chassepot de

1866, venait frapper l'amorce de la cartouche.

**AIGUILLETTE** (n. f.). Au Moyen Âge c'étaient des lacets qui assemblaient certaines parties du vêtement ou de l'armure. Au XV<sup>e</sup> siècle l'aiguillette de couleur était une marque distinctive retenant une écharpe sur l'armure. Au temps de Louis XIII c'était un cordon ferré à chaque extrémité que les officiers adoptèrent comme insigne militaire. Abandonnées par l'infanterie, elles furent conservées par la cavalerie jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et par la maréchaussée jusqu'en 1914. Les fourragères sont une évolution de ces attributs.

**AILE** (n. f.). Large expansion, développée à hauteur des articulations de certaines armures, comme les genouillères et les cubitières.

**AILETTE** (n. f.). ♦ À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIV<sup>e</sup>, c'était une petite pièce rectangulaire d'acier de forme barlongue, qui s'attachait sur le haubert à hauteur des épaules. Toujours armoriées à l'instar de l'écu, elles étaient considérées plutôt comme des ornements que comme des éléments de défense. De forme peut-être spécifique lors des tournois, elles portaient alors le nom « d'espaulières à tourner ». ♦ Partie de la garniture qui se trouvait sur la crosse des fusils à proximité de la détente. ♦ Petits tenons encastés dans certains projectiles. Allongés et saillants, ils avaient pour objet

de favoriser un mouvement de rotation utile à la trajectoire.

**AIRAIN** (n. m.). Ancien nom d'un alliage de cuivre et d'étain. Dans la fabrication des canons, les proportions étaient de 90 à 91 % de cuivre pour 10 à 9 % d'étain.

**ALARME** (De l'italien *all'arme!*) Aux armes! Signal d'alerte à l'approche d'une attaque imminente.

**ALENAS** (n. m.). Dague du *xiv<sup>e</sup>* siècle, à la lame longue et fine, souvent de section triangulaire.

**ALERTE (LA GRANDE)**. En 1124, l'empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre décidaient d'envahir la France, et faisaient savoir que leur premier objectif serait de détruire la cathédrale de Reims. Devant une telle menace et pour la première fois sans doute, se créait un sentiment national qui permit à Louis VI de réunir plus de 200 000 combattants décidés à bouter les coalisés hors de France. Devant une telle force de dissuasion, l'affaire n'eut guère de suite faute d'agresseurs.

**ALÈSE** (n. f.) Planchette de bois qui, placée dans un fourreau de cuir, donnait à celui-ci une certaine rigidité tout en guidant la lame lors de la mise au fourreau.

**ALIDADE** (n. f.). Règle mobile qui tournait à partir du centre d'un ins-

trument avec lequel on prenait la mesure des angles.

**ALLA MILITARE**. Mots qui coiffaient les partitions de musique, pour indiquer qu'elles devaient être exécutées dans le caractère des marches militaires. (fin du *xix<sup>e</sup>* siècle).

**ALLIÉS**. Nom sous lequel on a spécialement désigné les souverains confédérés de Russie, d'Autriche, de Prusse, d'Angleterre qui, en 1815, envahirent la France.

**ALLONGE** (n. f.). Bandelette, généralement en cuir, destinée à supporter le pendant d'épée, en usage du *xvi<sup>e</sup>* au *xviii<sup>e</sup>* siècle.

**ALLUMELLE** (n. m.). Épée mince et déliée dont on se servait au Moyen Âge, pour disjoindre les armures, au défaut de celles-ci.

**ALOUETTE (Légion de l')**. Cette légion a été levée par César, exclusivement composée d'hommes de la Gaule transalpine, réputés pour leur courage. Reconnaisables aux ailes d'alouette dont ils ornaient leurs casques, on finit par associer dans les esprits l'homme et l'oiseau.

**ALPHA** (n. m.). Réservé aux aspirants et aux élèves-officiers, ce galon doit son nom à son dessin qui rappelle la première lettre de l'alphabet grec.

**AMADOU** (n. m.). Substance végétale spongieuse fournie par l'amadouvier

qui est un champignon qui se développe sur le frêne, le saule, le chêne, le peuplier. L'amadou est préparé de façon à prendre feu au contact d'une simple étincelle, comme celle produite par la pierre à fusil.

**AMBACTE** (n. m.). ♦ Homme d'armes gaulois attaché à son chef jusqu'à la mort. On disait aussi soldurier. ♦ À l'époque féodale, ce pouvait être un officier, un noble...

**AMBLEUR** (adj.). Cheval qui se déplace au pas ou au trot en levant les deux jambes d'un même côté en même temps. Défaut pour certains cavaliers, cette monture était appréciée par d'autres pour son allure feutrée.

**AMBULANCE MILITAIRE** (n. f.). Hôpital ambulancier dont les premiers exemples remontent au règne d'Henri II. Il revient à Sully d'avoir mis en pratique cette idée au siège d'Amiens en 1597. Mais il faudra attendre Louis XIV pour que ces hôpitaux s'affirment comme une véritable institution. Puis il reviendra au grand chirurgien Dominique Larrey de constituer, dès 1797 en Italie, des ambulances moins importantes afin de les rendre plus mobiles. Connues sous le nom d'ambulances volantes sur le modèle des fourgons de l'armée, elles seront renforcées en 1870 par des sociétés civiles à l'initiative de la charité privée. Cependant il faudra attendre 1892 pour que l'organisation des ambulances militaires soit déterminée par

le *Règlement sur le service de santé en campagne*. Mais avec la tragique expérience de 1914, est apparue la nécessité de disposer de services chirurgicaux au plus près du front et d'une mobilité accrue, ce qui fut fait avec la création d'ambulances chirurgicales automobiles.

**AMBULANCE VOLANTE** (n. f.). Contrairement aux règles qui interdisaient aux chirurgiens de la République de soigner les blessés sur le champ de bataille, Dominique Larrey (1766-1842) passe outre et, pour plus d'efficacité, crée les ambulances volantes à deux et quatre roues durant la campagne de 1794 ; mais c'est seulement en 1812 que leur usage se généralisera. Durant la campagne d'Égypte (1798-1801) Larrey, fidèle à ses conceptions, imaginera le transport des blessés à l'aide de paniers brêlés de chaque côté du bât des dromadaires.

**AMENTUM** (n. m.). Courroie ou lanière fixée au bois de certaines lances chez les Romains, à proximité du centre de gravité.

**AMI DU DRAPEAU (L')**. Revue militaire illustrée qui paraîtra de 1898 à 1914 mais dont le premier numéro s'intitulait *L'Ami du soldat*.

**AMIBIASE** (n. f.). Parasitose due à des amibes. Connue davantage sous le vocable de dysenterie amibienne

cette maladie exotique dans sa forme la plus aiguë pouvait se compliquer d'abcès au foie. Des générations de militaires ont été confrontées outre-mer à cette affection. Mortelle dans le passé, l'homme atteint perdait du poids, s'épuisait en de violentes diarrhées accompagnées de sang. Les malades, généralement rapatriés sanitaires, étaient pourvus d'un carnet de soins gratuits.

**AMIGAUT** (n. m.). Dans les costumes civils et militaires du Moyen Âge, toute poche ou fente qui faisait communiquer le vêtement de dessus avec celui de dessous.

**AMIRAL** (n. m.). Ce titre n'a pas toujours été réservé à la marine militaire. Ainsi, au XIV<sup>e</sup> siècle, il y avait un amiral des arbalétriers et des amiraux pour les armées de terre, eux-mêmes commandés par un grand-amiral. Cette charge supprimée par Richelieu (1627), sera rétablie par Louis XIV (1669) avant de devenir le grade suprême de l'armée de mer.

**AMORCE** (n. f.). Petite quantité de poudre placée dans le bassinet d'une arme à feu ou sur la lumière d'un canon et dont l'inflammation communiquait le feu à la charge.

**AMPOULE** (n. f.). Ennemies jurées du fantassin, les ampoules du talon, dues au frottement du soulier durant les longues marches, se soignaient de façon empirique. Généralement, on la traversait d'un fil de coton passé

avec une aiguille, permettant ainsi l'écoulement de la sérosité.

**AMPOULETTE** (n. f.). ♦ Nom ancien du sablier. ♦ Cheville de bois évidée qui, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, contenait la fusée de certains projectiles.

**AMUSETTE** (n. f.). Arme à feu qui consistait en un tube de fer d'environ 1,50 m pour un diamètre de 4 cm. Le projectile, qui pouvait peser jusqu'à 250 g, atteignait d'après le maréchal de Saxe (1696-1750) des distances voisines de 3 000 m.

**ANANAS** (n. m.). Grenade en argot de la guerre 1914-1918.

**ANCIENNETÉ** (n. f.). Temps passé avec le même grade à compter du jour de la nomination.

**ANELACE** (n. f.). Forte dague à deux tranchants qui se portait horizontalement à hauteur de reins au Moyen Âge.

**ANGLAISER** (v.). Afin de donner à un cheval sans grande allure un port digne des races les plus distinguées, on lui enlevait les muscles abaisseurs de la queue, de telle sorte que celle-ci se maintienne pour le moins horizontale. Chirurgie esthétique avant la lettre, puisque nous sommes au XIX<sup>e</sup> siècle, on dit qu'elle a fait rire des générations de garçons d'écurie.

**ANGLE MORT** (n. m.). ♦ Partie de terrain que la disposition d'obstacles

naturels ou artificiels empêche de battre par le feu. ♦ Surnom donné à l'adjoint au professeur de fortification dit « Grande Barbette » à l'École militaire de Saint-Maixent dans les années 1880.

**ANGON** (n. m.). Arme d'hast et de jet en usage chez les Francs qui se caractérisait par un fer dont la longueur pouvait atteindre le mètre, alors que sa hampe était réduite à quelques décimètres. Certains présentaient près de la pointe deux fers recourbés destinés à rester accrochés au bouclier de l'ennemi pour l'amener à se découvrir.

**ANGON CATABALISQUE** (n. m.). Machine de guerre généralement édifiée à partir d'un arbre dépouillé de ses branches que l'on recourbait autant que faire se pouvait à l'aide de cordages. Quand ces derniers étaient brusquement relâchés, l'arbre se redressait brutalement projetant au loin pierres et autres traits.

**ANGUSTICLAVE** (n. m.). À l'époque romaine, ornement spécifique au vêtement des chevaliers, consistant en deux bandes de pourpre qui descendaient des épaules jusqu'au bas de la tunique.

**ANIME** (n. f.). Cette défense de corps, qui était la même que le halecret ou écrevisse, était principalement portée par les gens de pied. Maints auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle entendent par anime toute défense de corps, même en cuir.

**ANNUAIRE DE L'ARMÉE** (n. m.). Héritier de l'almanach qui donnait quelques renseignements sur les officiers il faudra attendre 1758 pour que paraisse le premier *État militaire de la France* qui durera jusqu'en 1793 avant que lui succèdent l'*Almanach impérial* et *Le Livret d'emplacement des troupes*. Mais c'est en 1819 qu'une ordonnance royale donnait naissance à l'*Annuaire militaire* qui ne donnait guère que les noms des officiers de réserve, puis ceux de l'armée territoriale s'y ajoutèrent... Depuis cette date la lecture de l'*Annuaire* permet aux intéressés de supputer leurs chances d'avancement...

**ANSE** (n. f.). Avec l'augmentation du calibre des boulets, le poids des canons devint tel que leur mise en œuvre s'avéra difficile et dangereuse. D'où l'idée de les munir d'anses. En fait, les premières apparurent dans l'artillerie allemande dès la fin XV<sup>e</sup> siècle, alors qu'en France leur usage ne se généralisa que sous Henri IV. Dans la majorité des cas, on en comptait deux, disposées parallèlement sur la volée, à proximité du dernier renfort de la culasse. Longtemps on fit des anses très élaborées et dont le motif décoratif le plus courant reste le dauphin.

**ANSPECT** (n. m.). Levier en bois de chêne ferré à son extrémité, que les artilleurs utilisaient pour manoeuvrer les bouches à feu.

ROGER TAUPIN

# Le vocabulaire du soldat français

DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

« Ce Vocabulaire du soldat français est en tout point remarquable.

« Le style dénote un lexicographe de grande qualité qui, prenant appui sur sa vaste culture, a l'art de trouver les mots justes pour présenter les choses de façon concise et claire.

« De nombreux termes sont rarissimes. Ils ne figurent pas dans les encyclopédies usuelles et certains même sont probablement introuvables. Dès les premières pages, les surprises se multiplient.

« Chaque mot "raconte" une histoire : son origine, son évolution liée au contexte historique, sa signification militaire et parfois civile lorsqu'il est passé dans le langage courant. Les articles sont des modèles de concision et d'érudition dont la lecture étonne, instruit et divertit le lecteur.

« Ainsi, le Vocabulaire du soldat français constitue un ouvrage de référence unique en son genre qui intéressera les spécialistes (notamment militaires et historiens) et qui mérite de figurer dans les bibliothèques des écoles militaires et des universités. Mais c'est aussi un livre d'histoire qui s'adresse à un large éventail de lecteurs, à tous ceux qui à travers les mots veulent découvrir un point de vue original sur l'histoire de notre pays. »

Pierre Souque

Général de brigade aérienne (2S)

Roger Taupin, ancien pilote de l'armée de l'Air et ingénieur en retraite, est issu d'une lignée de soldats ; il a baigné dans l'histoire militaire de notre pays dès son plus jeune âge. Conscient que cet univers, peu à peu, disparaissait, il a entrepris sa collecte de mots et de leur(s) définition(s). Ce travail offre **plus de 3 500 notices** qui forment ce *Vocabulaire du soldat français*, voyage original dans la langue française, dans une culture qui dépasse largement le domaine militaire.

[www.loubatieres.fr](http://www.loubatieres.fr)

diffusion Dilisud  
[www.dilisud.fr](http://www.dilisud.fr)

Image de couverture : Un zouave, par V. A. Poirson,  
Paris illustré, 25 février 1888.

ISBN 978-2-86266-550-4



29 € 9 782862 665504